



Le métier d'éducateur spécialisé

*Ni délinquants, ni victimes l'accompagnement des jeunes migrants
au delà des clichés.*

JUNK Nyla & TOURÉ Mouye

Avant-propos

Le 18 Mars 2025.

Quatre cent jeunes migrants se font expulsés de la gaîté lyrique après avoir été déboutés de leur demande en reconnaissance de minorité. Quelque temps plus tard, ils seront évacués cette fois-ci des bords de la Seine où ils avaient trouvé refuge. La portée médiatique de l'événement remet à l'honneur une question phare de la politique française : l'immigration. C'est de là que naît notre réflexion. « Assistés sociaux, faux mineurs mais vrais majeurs clandestins », d'après Stéphane Ravier, « cause du bruit et des odeurs » d'après Jacques Chirac ou encore « ces individus nécessaires mais dérangeant en trop grand nombres¹ » d'après Brice Hortefeux.

Qui sont ces migrants qu'on accable à la une ? Quel destin pour eux en France ?

Décidément les migrants dérangent. Si d'après le gouvernement « la France fait sa part² ». Ce n'est pas pour autant au goût de tous. Les amalgames sont nombreux autour des questions migratoires (jalonnées de racismes). On voudrait nous faire croire à la figure *du* migrant. Un migrant unique vivant oisivement des aides ou remplaçants les français, *les vrais* français.

Ces idées, fréquemment rattachées à une orientation idéologique marquée sont plus que questionnables. En effet : qui est ce français de souche qu'on nous dépeint ? Comment éluder la complexité des expériences migratoires ? Réfugiés de guerre, victimes de trafic, mineurs. Comment en exclure les causes profondes des migrations — guerres, inégalités économiques, dérèglement climatique ? Résumer l'immigration à une submersion d'individus qui ne sont là que le système social, c'est tout simplement isoler une réalité de son contexte plus large. Alors fortes de nos convictions personnelles qui appellent vivement chacun à s'informer afin de rejeter des idéaux déshumanisants et stigmatisant à l'égard des personnes migrantes. Nous avons décidé de nous intéresser à des professionnels qui travaillent au cœur de ces questions : les éducateurs spécialisés dans le cas des mineurs non accompagnés (MNA). En effet en première ligne ces professionnels mettent un visage, un nom, un vécu sur ces jeunes, les réhumanise là où le système les stigmatise et les efface en les dépersonnalisant pour mieux construire son récit du migrant. Un migrant unique au faciès que l'on ne connaît que trop bien.

Le cœur de notre enquête est de saisir comment les éducateurs spés arrivent à accompagner les jeunes dans leur insertion et leur émancipation au vue du contexte politique. Nous aurons à cœur d'aborder la question des arrivées massives (recenser depuis). Notre réflexion s'articule autour de la problématique suivante :

Comment l'éducateur spécialisé parvient-il à instaurer une relation éducative équilibrée dans un contexte d'altérité culturelle tout en respectant le cadre institutionnel ?

¹ *Il en faut toujours un. Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes.*

² Visite du pape: La France «fait sa part» en matière de migration, répond Macron - lematin.ch

Éducateur.rice spécialisé(e)

Cas des mineurs non accompagnés (MNA)



Des liens à inventer :
accompagner sans s'effacer, guider sans imposer

Introduction.....	4
I. L'éducateur spécialisé : une figure d'accompagnement et de confiance	6
a. Portrait d'un métier d'humanité : définition et cadre de référence	6
b. Temps d'action, temps de relation : les rythmes de l'accompagnement.	7
b.1. Le travail prescrit : entre normes, missions et prescriptions.....	8
b.2. La trame ordinaire : journées et semaines types	9
b.3. L'imprévisible au cœur du métier.....	11
c. Travailler dans les structures de protection de l'enfance	11
II. Coopérations: le travail collectif, pilier dans l'accompagnement des MNA.....	14
a. Avec qui les structures d'accompagnement travaillent-elles ?	14
b. Quelle organisation collective au sein de la structure ?	14
III. Éducateurs et jeunes : une relation complexe	16
a. Une relation pleine de contraintes.....	16
b. Le psychologue : un rôle clé au sein des structures.	18
c. Tisser du lien dans la différence.....	19
c.1) Médiation culturelle : traduire des normes et codes sociaux.....	19
c.2) Acquérir la confiance : du référent à l'accompagnateur.....	20
IV. Prospectives et évolution.....	20
a. Les arrivées massives	20
b. L'évolution du droit des étrangers.....	21
c. Éducateur spécialisé : de l'accompagnateur au simple coordinateur.....	21
Conclusion.....	22
Remerciements.....	23
Iconographie	24

Introduction

Dans le contexte contemporain marqué par des tensions migratoires croissantes et un durcissement des politiques d'accueil, les mineurs non accompagnés (MNA) incarnent une figure particulièrement vulnérable de l'exil. Arrivés seuls sur le territoire français, souvent au terme de parcours migratoires longs, dangereux et marqués par des ruptures affectives et sociales profondes, ces jeunes doivent faire face à une double réalité : celle de l'isolement et celle de la minorité.

Cette enquête métier vise à explorer le rôle de l'éducateur spécialisé auprès de ces publics. À la croisée de plusieurs champs (protection de l'enfance, droit des étrangers et travail social) la prise en charge des MNA soulève de nombreux enjeux. Il s'agit, d'une part, d'assurer leur sécurité et leur intégration dans un cadre institutionnel balisé par des normes juridiques et administratives, d'autre part, de répondre à leurs besoins psychiques, sociaux et éducatifs en tenant compte de leur singularité culturelle et de leur.s trajectoire.s personnelle.s.

Nous verrons comment l'éducateur spécialisé parvient à accompagner ces jeunes tout en jonglant avec les contraintes institutionnelles, les exigences administratives et la complexité des situations individuelles. À travers les témoignages recueillis en entretiens, nous cherchons à comprendre comment il parvient à créer une relation éducative, tout en tenant compte de la diversité culturelle, des vécus diversifiés. Loin des discours abstraits sur l'immigration, cette recherche s'ancre dans le concret : dans les foyers, les entretiens, les démarches administratives. Elle interroge la manière dont l'éducateur peine, malgré tout, à faire émerger un espace de confiance et de reconstruction.

Ainsi, dans un premier temps, nous exposerons ce qu'est le métier d'éducateur spécialisé dans sa globalité et son exercice au sein des structures de protection de l'enfance. Nous nous intéresserons ensuite au travail collectif qui fonde l'accompagnement des mineurs non accompagnés, en analysant les coopérations à l'intérieur et à l'extérieur des structures. Puis, nous étudierons la relation entre éducateurs et jeunes accompagnés, en mettant en lumière les tensions et les enjeux affectifs. Enfin, nous évoquerons les perspectives d'évolution dans un contexte politique et législatif mouvant.

Le témoignage de jeunes migrants³

« Il y a des moments où j'ai pleuré, avec le sentiment de gravir des montagnes toute la journée. Il me semblait que chaque nouvelle demande à effectuer était un nouvel obstacle à franchir, c'était épuisant.

J'ai eu le sentiment que certaines institutions se déchargeaient de toute responsabilité, indique-t-elle. Avec parfois la désagréable impression que quand je demandais de l'aide, on me répondait : « Vous le vouliez, cet ado ? Maintenant que vous l'avez, vous vous débrouillez. »

Ann

« En tant que centre d'accueil des mineurs, des migrants, comment vous pouvez proposer à un lineur de dormir dehors dans un couloir avec le matelas non chauffé. Il faisait froid, c'était débordé le centre, il y avait des jeunes partout. Je dormais pas très bien. »

Daniel⁴

« On est des mineurs. On veut aller à l'école. On veut apprendre. On veut étudier. On veut s'intégrer. On veut pas demain être dérobé, détourné, enrôlé débordé Porter les armes parce qu'on a pas suivi l'éducation conforme. »

Marc

Marc est un jeune qui conteste devant la justice l'évaluation de minorité du département qui le dit majeur. C'est l'objet de son slam.

I. L'éducateur spécialisé : une figure d'accompagnement et de confiance.

Là où les parcours de vie se compliquent et où l'équilibre vacille, l'éducateur spécialisé joue un rôle clé pour retisser du lien et accompagner vers de nouvelles perspectives. Ni soignant ni simple accompagnateur social, il incarne une posture professionnelle singulière, faite d'écoute, de présence et d'engagement. Ce métier repose sur une double dynamique fondamentale : l'éducateur spécialisé doit à la fois accompagner, dans toutes les

³ Trouver refuge en France ? Des enfants migrants racontent, Unicef France, Témoignages jeunes réfugiés et migrants, 9 juillet 2018.

⁴ Retranscription personnelle du témoignage de Daniel via Unicef France, Soundcloud, il y a 7 ans.

dimensions de la vie, mais également redonner confiance aux personnes accompagnées⁵. Ainsi, l'essence de ce métier réside dans la relation créée entre l'éducateur et l'accompagné.

a. Portrait d'un métier d'humanité : définition et cadre de référence.

L'éducateur spécialisé est un travailleur social, il exerce un métier profondément ancré dans la relation à l'autre. Il intervient auprès de publics très divers (des personnes en situation d'handicap, des mineurs en danger, d'anciens détenus etc.)⁶. Son rôle principal est de les accompagner dans un processus d'insertion social, scolaire et/ou professionnel en s'appuyant sur leurs potentialités plutôt que sur leurs manques. Ce métier repose sur une éthique de la relation, qui est centrale selon les personnes avec qui nous nous sommes entretenu·es. L'éducateur spécialisé agit selon un cadre professionnel défini par les politiques sociales, les valeurs du travail social et les référentiels de formation. Il est amené à travailler dans une diversité de structures telles que des établissements médico-sociaux, des foyers de l'enfance, des hôpitaux etc.

La formation s'effectue en trois ans, pour y accéder il faut avoir obtenu son baccalauréat et un concours d'entrée. Pour valider le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), il faut valider plusieurs compétences précises : le développement social local⁷, l'animation de la vie quotidienne, la capacité à établir une relation éducative et les connaissances juridiques. En plus de ces compétences académiques, pour être éducateur spécialisé, il faut développer des compétences humaines sur le terrain comme la mise en valeur de l'autre ou encore la capacité à redonner confiance en soi⁸.

Au quotidien, l'éducateur spécialisé intervient principalement dans les démarches administratives mais il est aussi amené à mettre en place des médiations artistiques et sportives pour aider à l'inclusion sociale et développer les compétences des personnes accueillies. Ainsi, son rôle n'est pas réellement d'éduquer, contrairement à ce que le nom du métier laisse entendre, mais d'accompagner. Cette prise en charge nécessite un cadre et celui-ci est donné par le projet éducatif précis établi avec son équipe et la personne accompagnée. L'accompagnement éducatif se pense dans la durée et se construit en tenant compte des ressources et des potentialités de la personne accompagnée. Ce travail s'inscrit dans une dynamique collective, l'éducateur spécialisé travaille au sein d'une association et avec une équipe pluriprofessionnelle. Il conçoit, met en œuvre et évalue des actions socio-éducatives, en mobilisant des outils variés, des méthodologies participatives, des activités ou des médiations adaptées. Sa créativité et sa capacité à inventer du lien sont des leviers majeurs dans la relation d'accompagnement. Par ailleurs, l'éducateur joue aussi un rôle dans l'analyse des besoins sociaux.

⁵ D'après l'ONISEP, L'information pour l'orientation.

⁶ D'après l'ONISEP et le ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

⁷ « Le développement social local est le contexte dans lequel les professionnels des champs du social, de l'éducatif et du culturel mettent en place des actions, des projets collectifs, des Interventions Sociales d'Intérêt Collectif à partir d'une démarche participative avec leur public. » D'après Uniformation.

⁸ D'après nos entretiens.

Il construit une relation éducative fondée sur l’observation fine des comportements, des interactions et des dynamiques du quotidien, qu’il s’agisse d’espaces institutionnels formels comme les réunions, ou informels comme les moments de vie partagés. Sa posture professionnelle repose sur des attitudes essentielles telles que l’empathie, l’écoute active et la bienveillance. Il ne s’agit pas d’appliquer des méthodes, mais de s’adapter continuellement à la singularité des personnes accompagnées, leurs histoires et leurs aspirations. Il compose ainsi avec des normes institutionnelles, des attentes collectives et des contextes souvent complexes. Cette complexité rend nécessaire une posture réflexive, une capacité d’adaptation constante et une humanité active. Bien que l’éducateur spécialisé soit fonctionnaire, ce métier est plus qu’une fonction : c’est une manière d’être avec l’autre, guidée par l’écoute, l’engagement et la présence.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes penchées sur les éducateurs spécialisés dans l’accompagnement des mineurs non accompagnés, « auparavant nommé mineur isolé étranger (MIE), [ce terme désigne les] enfant[s] de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé[s] sur le territoire français sans être accompagné[s] par l’un ou l’autre des titulaires de l’autorité parentale ou par un représentant légal⁹ ». Ainsi, pour des raisons de praticité, lorsque nous parlerons « d’éducateur spécialisé », nous nous référerons aux éducateurs spécialisés dans l’accompagnement des mineurs non accompagnés.

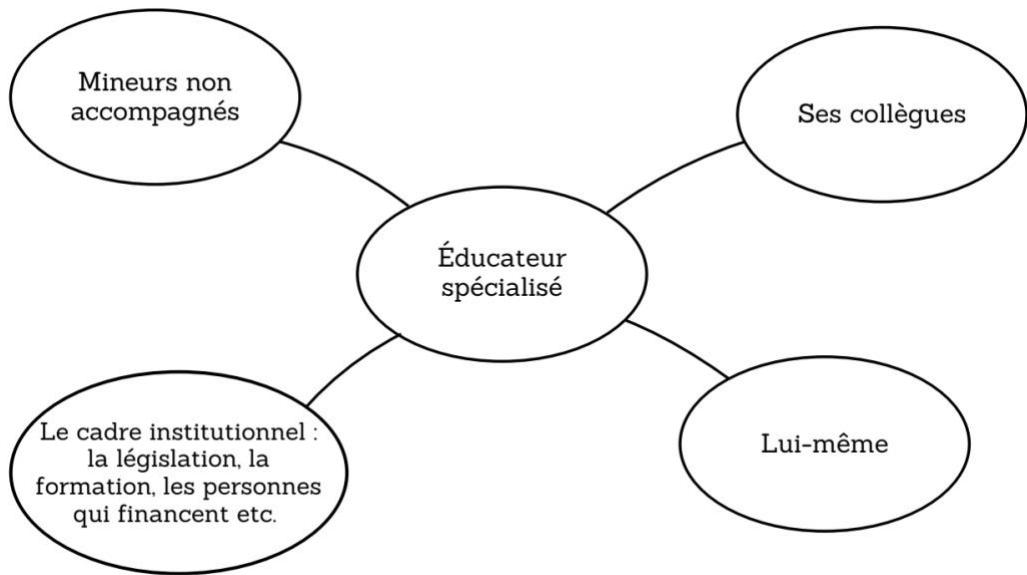
b. Temps d’action, temps de relation : les rythmes de l’accompagnement.

L’accompagnement éducatif ne se réduit pas à une série d’actions ponctuelles : il s’inscrit dans un quotidien structuré par des rythmes, des temporalités et des cadres qui organisent le travail. Son emploi du temps est façonné autant par des obligations administratives et légales que par les besoins concrets des personnes accompagnées. Entre routines, imprévus et relations humaines, le métier se vit dans un temps qui oscille entre structures et souplesse. Cette articulation se révèle à travers différents aspects : d’une part les tâches prescrites et encadrées par les normes et les missions institutionnelles, et d’autre part, le déroulement concret des journées.

b.1. Le travail prescrit : entre normes, missions et prescriptions.

Les tâches de l’éducateur spécialisé lui sont prescrites par différents acteurs institutionnels, professionnels et individuels, chacun porteurs d’attentes spécifiques en lien avec sa fonction. Qu’il s’agisse des autorités publiques, du chef de service, des collègues ou encore des personnes accompagnées, ces prescriptions orientent et structurent son action. Afin de rendre compte de cette diversité et de mieux visualiser les influences qui encadrent sa pratique, nous pouvons les représenter à l’aide du formalisme suivant.

⁹ HARZOUNE Mustapha, Les Mots : « Qu'est-ce qu'un "mineur non accompagné" ? », Musée de l'histoire de l'immigration | Palais de la Porte Dorée, 2022.



Au niveau national :

La législation, plus précisément l'article D. 142-1-1 du code de l'action sociale et des familles, prescrit aux éducateurs spécialisés promouvoir l'accès aux droits fondamentaux, l'autonomie et l'inclusion sociale des mineurs accompagnés.

Au niveau départemental :

L'aide sociale à l'enfance confie aux éducateurs spécialisés la responsabilité de l'accompagnement des mineurs qui leur sont confiés jusqu'à leur majorité. Dans le cas des MNA, il faut qu'ils soient régularisés avant cette échéance mais aussi qu'ils aient un projet d'inclusion social et/ou professionnel.

Au niveau de l'entreprise :

Le chef de service attend des éducateurs spécialisés qu'ils assurent un accompagnement éducatif structuré, qu'ils participent activement au travail d'équipe et qu'ils rendent compte de leur action dans le respect du projet établi.

Les pairs comptent sur les éducateurs spécialisés pour coopérer de manière solidaire, partager leurs observations et contribuer à une dynamique d'équipe reposant sur la complémentarité des approches.

Au niveau individuel :

L'éducateur spécialisé s'engage à adopter une posture réflexive, à rester disponible et investi dans la relation éducative, tout en respectant les cadres professionnels et institutionnels de sa mission.

Les mineurs non accompagnés recherchent auprès des éducateurs spécialisés une écoute bienveillante, une présence stable et un accompagnement respectueux de leur histoire et de leur culture. Ils souhaitent aussi obtenir des repères afin d'acquérir leur autonomie.

Ainsi, nous pouvons dresser une liste des tâches principales et gestes éducatifs effectués par l'éducateur spécialisé. Tout d'abord, il agit d'un point de vue administratif, en effet, il doit trouver un logement pour chaque jeune, l'inscrire à l'école et à des cours de français langue étrangère si nécessaire. Il doit aussi s'occuper de la prise en charge médical des MNA, les aider à créer leur dossier pour la sécurité sociale par exemple, ou encore à trouver un médecin traitant. Ensuite, il intervient sur le plan social et professionnel, il est amené à organiser des activités culturelles et sportives pour aider les enfants à s'insérer dans la société et créer du lien afin d'éviter l'isolement. Il guide les jeunes en âge de travailler vers des domaines spécifiques qui pourraient les aider à obtenir un titre de séjour et les aiguille dans la recherche d'emploi. Enfin, l'éducateur spécialisé joue un rôle clé dans le champ relationnel, tout en gardant une distance professionnelle, l'éducateur spécialisé doit établir une relation de confiance avec les jeunes afin de mieux les guider et les accompagner. Cette relation est assez complexe et se doit d'être équilibrée, afin d'éviter d'empêter sur le travail¹⁰ des psychologues par exemple ou encore afin qu'il n'y ait pas de transfert et qu'il prenne un rôle trop parental.

b.2. La trame ordinaire : journées et semaines types.

Les éducateurs spécialisés ont une réelle autonomie dans leur travail et cela passe notamment par la création de leur propre emploi du temps. La semaine est rythmée par la réunion hebdomadaire du mardi et les visites au domicile des jeunes, mais en dehors de ces temps imposés, ils sont libres de s'organiser comme ils l'entendent. Par exemple, Gabriel Rial explique qu'il dédie son mercredi après-midi pour établir les projets éducatifs avec les jeunes et son équipe. Les mercredi et jeudi soir sont quant à eux dédiés aux visites chez les jeunes, ces dernières permettent d'effectuer une mise au point, seul avec le jeune, sur le projet éducatif pour mieux l'accompagner. En effet, Gabriel Rial explique que certains sont plus à l'aise dans ce cadre pour parler des problèmes qu'ils rencontrent ou encore des pistes d'améliorations. Ce moment est crucial pour l'établissement de la relation de confiance, ils peuvent s'effectuer autour d'un repas, d'une balade ou autre cadre informel.

¹⁰ Cette notion de transfert est centrale dans le métier d'éducateur spécialisé dans l'accompagnement des mineurs non accompagnés mais il est important de nuancer le propos et d'y ajouter une dimension culturelle. En effet, selon le pays d'origine du jeune, la notion de rôle parental diffère.

SEMAINE TYPE				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Aménagement libre de la journée	Réunion d'équipe hebdomadaire	Établissement des projets éducatifs Visite hebdomadaire chez les jeunes	Visite hebdomadaire chez les jeunes	Aménagement libre de la journée

La journée de l'éducateur spécialisé s'organise en trois temps. Le matin il s'occupe de tout ce qui est administratif au sein de l'association, il traite ses e-mails, réfléchit avec ses collègues sur les projets éducatifs en cours ou à venir et prépare les différents dossiers administratifs des jeunes. Puis, l'après-midi est le temps consacré à ce qu'ils qualifient comme le « terrain ». Ils s'occupent de prendre des nouvelles des jeunes, souvent par échange téléphonique, mais aussi des missions extérieures. En effet, les MNA n'ayant pas de tuteur légal sur le territoire, il doit se rendre avec eux à leur rendez-vous médicaux et administratifs. Ce temps sert également à l'insertion sociale des jeunes, il est donc dédié aux activités culturelles et sportives organisées par l'éducateur spécialisé, l'association ou autres structures. Ces activités sont collectives et ne s'effectuent pas uniquement avec des jeunes de la structure. Enfin, le soir, l'éducateur spécialisé se rend au domicile des personnes accompagnées comme nous l'avons évoqué précédemment.

JOURNÉE TYPE		
MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
Arrivée à 9h30 Gestion de l'administratif : répondre aux emails, consulter Teams pour se mettre à jour sur l'accompagnement	Échanges téléphoniques avec les jeunes Accompagnement des jeunes à l'extérieur (administratif, santé, etc.)	Visites à domicile chez les jeunes Permet de faire un point informel sur le projet, voir comment cela se passe au sein du foyer etc.

b.3. L'imprévisible au cœur du métier.

Dans le quotidien de l'éducateur spécialisé, l'imprévu n'est pas l'exception mais bien une composante structurelle de la pratique. Face à un public plus ou moins en situation de vulnérabilité, les urgences et les situations imprévues rythment les journées. Par exemple, un rendez-vous de dernière minute à la préfecture, une hospitalisation soudaine, une crise émotionnelle, un besoin administratif urgent ou un problème scolaire.

L'imprévu peut aussi survenir dans le relationnel, si un jeune n'est pas réceptif, n'arrive pas à se confier et/ou à faire confiance ou à l'inverse s'il y a trop d'affect. Ces aléas exigent de l'éducateur une grande réactivité, une capacité d'adaptation permanente et un sens aigu des priorités.

Ce temps de l'imprévisible perturbe souvent la planification des journées, mais il illustre également toute la richesse relationnelle, émotionnelle et humaine du métier. Ceci montre bien que l'éducateur spécialisé n'a pas qu'un simple rôle de coordinateur, il est obligé de sortir du cadre strictement prescrit pour mobiliser son écoute, sa créativité et sa capacité à rebondir. Aussi, ces situations peuvent permettre d'instaurer une relation de confiance renforcée avec les personnes accompagnées, qui perçoivent alors la présence engagée et concrète de l'éducateur dans des moments clés de leur vie.

c. Travailler dans les structures de protection de l'enfance.

Il nous a paru intéressant dans cette étude de replacer les organismes avec lesquels nous avons pu échanger dans le contexte global de la prise en charge sociale de l'enfance en France. Ainsi, nous avons établi les différentes structures à l'action aux échelles nationale, départementale et locale.

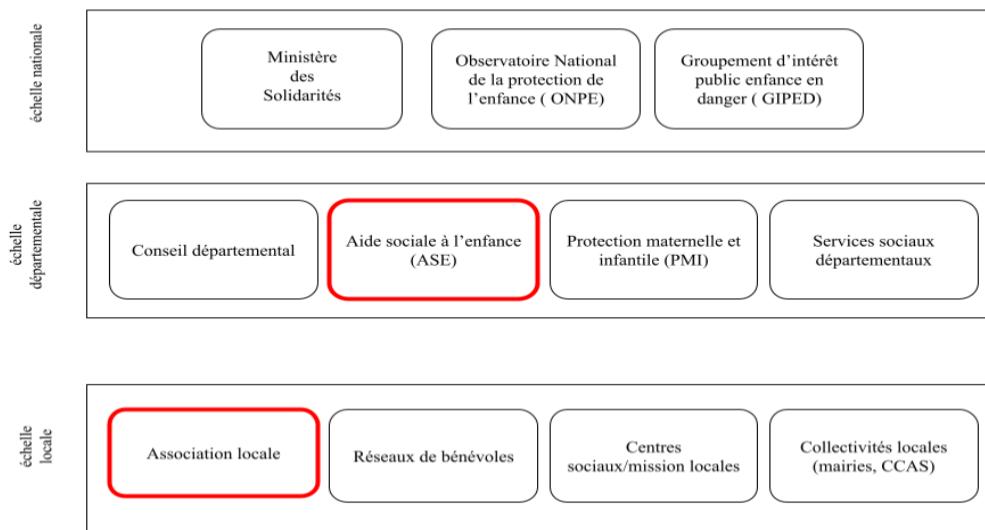


Schéma des structures de prise en charge sociale de l'enfance en France aux échelles Nationale, Départementale et locale

À l'échelle nationale, les acteurs en jeu assurent la structuration et la coordination des politiques de protection de l'enfance, dont bénéficient les mineurs non accompagnés une fois reconnus comme tels. Pour revenir aux structures nationales, le Ministère des Solidarités et de la Famille assure la définition des grandes orientations de la politique de protection de l'enfance sur le territoire. Il offre un encadrement juridique notamment via le code de l'action Sociale et des familles (CASF), et veille à la cohérence des pratiques à l'échelle

nationale. L'observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), quant à lui, joue un rôle informatif. Il est chargé de produire des données et d'analyser les situations des publics sociaux pris en charge, dans notre cas les MNA. Il contribue donc à améliorer les connaissances sur les dits publics. Le groupement d'intérêt public enfance en danger (GIPED), constitue une interface de signalement et d'alerte en cas de danger d'un mineur. Il dispose pour cela d'un service d'appel d'urgence le 119 « Allô Enfance en Danger ».

C'est à l'échelle départementale que la partie opérationnelle de la prise en charge se met en place. Conformément au cadre législatif et stratégique élaboré par les instances nationales, les départements au vu de leurs moyens financiers mettent en place le suivi des jeunes. C'est le conseil départemental qui fait office de financeur pour l'ensemble du dispositif de protection de l'enfance. C'est également le département qui évalue la minorité des jeunes afin de leur reconnaître ou non le statut de MNA. Intégré au sein du conseil départemental, l'aide sociale à l'enfance s'occupe de l'hébergement, la scolarisation et de l'insertion des mineurs non accompagnés. Sous l'égide de ces institutions, on retrouve l'ensemble des services et travailleurs sociaux dont les éducateurs spécialisés qui sont chargés de la mise en place et du suivi du projet éducatif. La protection maternelle et infantile est une instance chargée de. Ici elle n'entre pas en considération dans le travail de Coallia Amiens ou de la MECS Passarèla qui ne prennent en charge que des enfants de 11 ans et plus. Cependant, il est possible qu'elle intervienne de façon ponctuelle pour les MNA les plus jeunes présents sur le territoire.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les associations locales, car en effet c'est dans cette catégorie qu'entrent les organismes rencontrés lors de nos entretiens. Il est important de préciser que les différentes associations travaillent selon des contraintes différentes, en effet certaines sont mandatées par les départements (établissements publics, fondations d'utilité publique, groupement d'intérêt publics) tandis que d'autres agissent à titre indépendant (associations loi 1901). Coallia et la MECS de la Passarèla, laquelle est sous l'égide de l'ANRAS, sont toutes les deux sous le coup de la loi 1901, ainsi elles sont des associations indépendantes. Cela signifie concrètement que ni l'ANRAS, ni Coallia ne sont contrôlées par les administrations départementales, elles conservent leur liberté de gestion et fonctionnent avec le département (ASE) en partenariat contractuel. On retiendra de nos entretiens que le service Coallia Amiens est en lien avec l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et que la MECS de la Pasarèla est sous la direction générale de l'ANRAS, direction générale qui coordonne plusieurs établissements sociaux. On ne manquera pas de mentionner l'implication dans la prise en charge des MNA des réseaux de bénévoles, des centres sociaux et des missions locales et les collectivités locales qui respectivement apporte une aide solidaire aux jeunes, souvent ceux débouts de reconnaissance de minorité, accompagnent les jeunes aux portes de la majorité vers la vie autonome et mettent en place des initiatives locales et des dispositifs de soutien.

Ici, nous avons tenté pour chacune des associations entretenues de schématiser son inscription dans la prise en charge sociale.

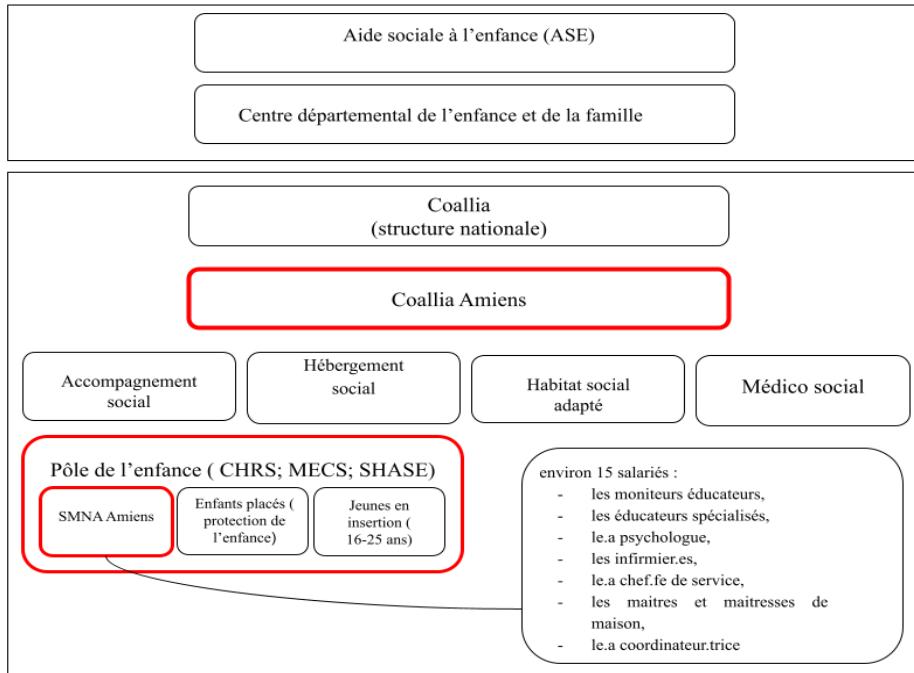


Schéma de la structure Coallia Amiens

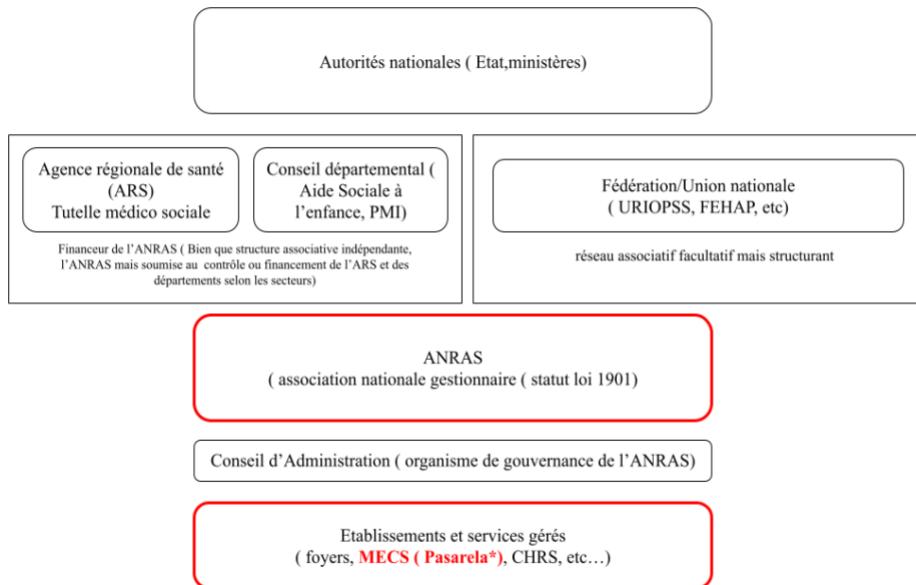


Schéma de la structure de la MECS Pasarela*

II. Coopérations : le travail collectif, pilier de l'accompagnement des MNA.

En travaillant avec ces diverses structures, les éducateurs spécialisés sont amenés à travailler avec tous types de professionnels (¹¹), à cela s'ajoutent les relations avec le collectif interne à la structure. Comme nous le constatons donc le travail collectif est inhérent au travail des éducateurs spécialisés. Ainsi il nous paraît intéressant d'étudier la question du travail collectif au sein des structures de prise en charge des MNA et en dehors, soit au sein de la prise en charge sociale de l'enfance plus globalement, en questionnant les rapports hiérarchiques et la répartition des tâches. Nous rappelons que ces réflexions sont nourries par le ressenti et l'expérience de 3 professionnels uniquement et qu'elles n'ont donc pas valeur d'universalité.

a. Avec qui les structures d'accompagnement travaillent-elles ?

En réalisant leur fonction, les éducateurs spécialisés sont amenés à rencontrer divers professionnels employés en dehors de leur structure. Ces échanges interprofessionnels sont essentiels pour assurer un accompagnement global et cohérent des mineurs accompagnés. Ces échanges concernent principalement des travailleurs sociaux d'autres services, du personnel médical (médecins, infirmières, psychologues) et des représentants de l'Éducation nationale (enseignants, conseillers d'orientation), ou encore des acteurs du secteur judiciaire (juges des enfants).

Travailler dans cet environnement impose aux éducateurs spécialisés un esprit de coopération et un respect du cadre déontologique, notamment en ce qui concerne le partage d'informations confidentielles.

b. Quelle organisation collective au sein de la structure ?

Au sein même des structures on nous a révélé en entretiens que les équipes sont composées de moniteurs éducateurs, d'éducateurs spécialisés, de psychologues, d'infirmiers, d'un.e chef.fe de service, de maîtres et maîtresses de maison, et de coordinateurs . L'ensemble de ces acteurs travaillent ensemble autour des projets éducatifs avec pour objectif commun l'accompagnement vers l'autonomie et la régularisation des mineurs non accompagnés.

Nous nous sommes demandées, au sein de ces équipes, quels étaient les rapports hiérarchiques en vigueur. On nous a répondu que même s'il en existe bel et bien de manière formelle, les interviewés de Coallia affirme ne pas le ressentir au quotidien :

« Il y a une sorte de hiérarchie avec le chef de service etc. mais elle ne se fait pas ressentir. L'idée est de jouer sur l'intelligence collective afin de mieux accompagner les jeunes. Le tout est dans la globalité et la transversalité. »

¹¹« C'est un métier de rencontre et d'échanges avec les jeunes et de nombreux professionnels : avocats, médecins, artistes » ...

Gabriel Rial

La réponse d'Hamadou Kansaye est sensiblement similaire, en effet il affirme des relations saines au sein du collectif avec une communication fluide sans l'influence de la hiérarchie. Celle-ci se ressent seulement dans la dimension de la répartition des tâches. Il nous confie :

« Il n'y a pas de hiérarchie visible sur le terrain mais dans les faits l'éducateur spé est considéré comme le chef de projet. »

Une fois la question de la hiérarchie répondues, nous nous sommes intéressés à la cohésion au sein du collectif, ce qui a amené, naturellement dans les discussions les questions, de charge et de répartition du travail. Autant à la Pasarèla que chez Coallia, la cohésion au sein des équipes est bonne, évaluent nos interviewés. Ils n'excluent pas l'occurrence de désaccord sur les points de vue face aux cas de certains mineurs mais estime que la communication honnête et respectueuse parvient toujours à désamorcer toute tensions. Toujours en nous parlant de leurs équipes, on comprend qu'il y a vraiment un esprit de solidarité, chacun compte sur ses collaborateurs. Cette atmosphère conviviale est nourrie par les faibles effectifs des deux associations interrogées. L'effectif est faible certes, mais adéquat pour gérer le nombre de jeûnes et la charge de travail associée. A les entendre, on pourrait parler d'effectif juste nécessaire. Cela aide également à travailler avec les jeunes, chaque éducateur est à leur contact direct et a une véritable connaissance de chaque dossier.

« On peut ne pas être d'accord mais en prenant du recul on trouve toujours une solution. »

...

« Au sein du service, il y a deux éducateurs spécialisés et un moniteur éducateur qui n'est pas titulaire mais qui va sûrement le devenir et un autre à mi-temps. Ce petit effectif permet une bonne dynamique de travail car tout le monde se connaît bien et on a appris à travailler ensemble. Les seuls moments dans lesquels il y a des tensions c'est lors des réunions éducatives hebdomadaires. Il y a souvent des discorde au sujet des projets éducatifs mais on trouve toujours un terrain d'entente. Je suis content de son équipe et en tant que chef de service je sais que dans des équipes plus nombreuses la dynamique de travail est moins bonne. »

Hamadou Kansaye

« Une équipe qui arrive encore beaucoup à parler, à se dire si oui ou non il faut passer la main. »

...

À ce stade de notre enquête métier, il est flagrant que le collectif joue un rôle très important dans le métier d'éducateur spécialisé. Aussi bien au sein de la sphère de la prise en charge sociale de l'aide à l'enfance où un réseau complexe d'acteurs institutionnels, associatifs et territoriaux, coordonnés à différents niveaux de gouvernance

collabore pour le bien des jeunes qu'au sein des structures où les différents professionnels arrivent à travailler ensemble pour diriger un projet éducatif commun. Si souligner ces relations est important, il ne faut pas oublier la relation fondamentale de la profession, la relation avec le jeune, en effet sans cette relation, il n'y a tout simplement pas de profession.

III. Éducateur et jeunes : une relation complexe.

a. Une relation pleine de contraintes.

Nous tentons maintenant de présenter cette relation mais aussi de l'analyser pour en faire ressortir les tensions inhérentes. Bien que la relation au jeune s'établisse avant tout dans un cadre professionnel, elle ne saurait exister sans une part d'informel : avenance et bienveillance des éducateurs et volonté sincère de tisser une relation de confiance. En trois mots, cette relation réclame un *engagement humain authentique*. Il y a donc une tension très claire entre la nécessité pour l'éducateur spécialisé de créer une relation de confiance avec le jeune et la nécessité pour lui de garder une distance professionnelle. Face à ce constat nous avons souhaité interroger nos éducateurs spécialisés sur la notion de transfert¹². Nous définissons ici le transfert comme « le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur certains objets dans le cadre d'un certain type de relation et éminemment dans le cadre de la relation analytique. Il s'agit d'une répétition de prototypes infantiles vécus avec un sentiment d'actualité marqué »¹³.

Bien sûr, il faut prendre du recul sur cet aspect de notre relation en raison de la teneur ethnocentrique de la question. En effet, si dans les sociétés on attribue à la figure parentale (parents au sens de père et mère) l'ensemble de la charge éducative, il ne faut pas oublier que selon les cultures ce n'est pas toujours le cas. Nous invitons donc à la nuance et précisons ce pris parti que nous avons choisi ici.

Cette critique de notre ethnocentrisme, nous amène à évoquer la question culturelle dans le métier d'éducateur spécialisé. En effet, notre propre ethnocentrisme montre à quel point il est facile de tomber dans cet écueil. L'éducateur spécialisé lui doit être très vigilant pour travailler avec un jeune, c'est aussi saisir les différences culturelles qui le séparent de nous et prendre la distance face à ses propres codes sociaux. Sur ce point-là on nous a parlé notamment de la tendance de certains jeunes à moins bien accepter l'autorité d'une figure féminine, mais ce phénomène est très minime. Cette question culturelle englobe aussi la question langagière, tous les jeunes pris en charge ne parlent pas français, on fait alors appel à un interprète et on les inscrit à des cours de français. L'assimilation de la langue est généralement assez rapide chez ces jeunes qui manifestent toujours une véritable volonté d'intégration.

¹² Rouzel Joseph, *Le maniement du transfert dans la pratique éducative*, Pages 115 à 124.

¹³ J. Laplanche et J. B. Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF.

À propos de la question de la substitution voici donc les données que nous avons pu recueillir. On nous explique qu'il peut effectivement y avoir « transfert » du fait de l'établissement de la confiance entre l'éducateur et le jeune mais qu'il faut absolument éviter la substitution des parents. Mais dans une certaine mesure on peut incarner une figure parentale pour mieux mener le projet si toutefois on réaffirme dans le même temps la distanciation. Pour que cela soit possible on souligne l'importance du collectif dans la prise en charge d'un jeune. En effet, travailler avec l'équipe pour accompagner l'enfant évite une relation unique et amenuise les risques de transfert. Une fois de plus, il aborde la dimension nécessaire du travail d'équipe.

« Si l'affect prend le dessus, on n'est plus dans le professionnalisme et on est submergé par les émotions[...] Il faut prendre du recul et déléguer. »
Hamadou Kansaye

Un quelconque attachement aux jeunes qui dépasserait le cadre de la relation éducative dans un sens ou dans l'autre est donc problématique. Dans la réflexion que nous avons mené en amont des entretiens nous avons également lié à cette volonté de distance les rapports de force inhérent à la relation éducateur/jeune, en effet, l'éducateur est représentant de l'autorité et de plus le MNA en plus de son âge est en situation de vulnérabilité en raison de sa situation d'irrégularité. Mais s'il apparaît évident que cette distance est là pour protéger chacune des parties, aussi bien le mineur en situation de vulnérabilité que l'éducateur qui doit garder une vision objective pour réaliser d'une manière efficiente le projet éducatif et se préserver émotionnellement. Comment font les éducateurs dans la pratique ?

« La question de la bonne relation à adopter est toujours compliquée, trouver le juste milieu entre confiance et distance. Grâce à l'expérience et après avoir testé différente manière d'aborder le sujet, c'est aujourd'hui plus simple. J'ai réussi à prendre du recul sur moi-même pour m'auto évaluer. C'est compliqué voire impossible d'avoir un positionnement net et précis. C'est d'autant plus compliqué car « une relation c'est réciproque », ça se construit avec l'autre donc même avec de l'expérience, on est toujours obligé de se réadapter. [...] Il n'y pas de référentiel sur la bonne posture et la bonne conduite à adopter, c'est quelque chose que tu éprouves et que tu expérimentes. »
Gabriel Rial

Bien qu'il faille garder une distance, il faut avant et malgré être dans le dialogue et l'échange avec le jeune. C'est un processus au cours duquel il faut s'armer de patience pour être en résonance avec le jeune. Il n'y a pas de méthode ni de recette, c'est un travail de chaque instant qu'il faut réitérer à chaque rencontre. Il faut garder à l'esprit le support collectif qui est un atout clé. En effet, la relation établie s'adapte aussi en réunion d'équipe ou avec le binôme éducatif, de manière informelle. Analyser les pratiques en revenant sur des situations cliniques et en faisant le point sur comment mieux se positionner avec tel ou tel jeune est un bon conseil pour les éducateurs.

Finalement tous les interviewés en arrivent à la même conclusion, il faut que l'éducateur arrive à osciller entre relation de confiance et distance professionnelle, il faut maintenir une posture juste : être suffisamment proche pour soutenir, mais assez distant pour ne pas substituer une figure parentale. Cela passe par une clarté du cadre, une régularité des échanges, une réflexivité professionnelle constante (supervision, échanges entre pairs), et une transparence dans les intentions éducatives. Bien sûr, le cadre légal est un repère fondamental.

Tout ce travail que doit produire l'éducateur spécialisé sur lui-même pour se réguler mais également avec les jeunes et ses collaborateurs dans la mise en place de la relation éducative révèle une part insoupçonnée des tâches implicites de celui-ci. En effet l'éducateur spécialisé dans son travail quotidien va bien au-delà des situations présentées au cours de sa formation. En effet l'essentiel de la formation relève plus théorique que de la pratique. L'entrée dans le monde professionnel est alors une véritable épreuve d'adaptation. « La formation ne prépare pas aux violences (symboliques, psychiques, verbales, même au niveau ressources humaines etc.) du métier » nous confie Louise Martin. Parmi les décalages entre ce qu'un éducateur spécialisé doit faire en principe et ce qu'il est contraint de faire pour gérer les situations réelles, Louise Martin nous donne l'exemple de la loi taquet¹⁴ relative à l'hébergement des MNA dans les hôtels à laquelle les éducateurs spés doivent souvent déroger.

Devenir éducateur spécialisé accroît le champ de perception, les interviewés parlent d'un développement de leurs compétences en communication, de l'acquisition d'une certaine subjectivité dans le métier et d'une meilleure capacité d'adaptation.

S'il est apparu clairement dans nos discussions une distorsion entre ce que l'on attend de l'éducateur et ce qu'il doit réellement faire, nous estimons que les tensions au sein de la fonction sont dues à la fracture entre la logique éducative (accompagner) et la logique politique/juridique (contrôle, suspicion) qui est la base même du métier. En effet, l'éducateur incarne deux positions celle d'un membre d'une administration et d'un système régulé par des lois et celle d'un accompagnant qui mobilise son humanité pour encadrer un jeune, l'aider dans sa construction tout en réagissant au mieux à des situations d'urgence.

b. Le psychologue : un rôle clé au sein des structures.

Présent dans de nombreuses structures sociales et médico-sociales, le psychologue occupe une place singulière et essentielle auprès des personnes accompagnées. En effet, beaucoup de ces jeunes portent en eux des traumatismes liés à des parcours migratoires marqués par la violence, la séparation, l'exil, la guerre, ou encore l'insécurité. Face à ces souffrances souvent tues ou difficilement verbalisables, l'intervention d'un professionnel formé et à l'écoute est essentielle. Ainsi, le psychologue propose un espace où la parole peut progressivement émerger, dans un cadre sécurisé, neutre et sans jugement, ce qui est crucial pour mieux accompagner les jeunes.

¹⁴ [Loi Taquet 7 février 2022 protection des enfants ASE | vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/actualites/103667/la-loi-taquet-7-fevrier-2022-protection-des-enfants-ase)

C'est pourquoi l'éducateur spécialisé se doit de travailler en collaboration avec le psychologue et non jouer son rôle. En effet, en créant une relation de confiance au quotidien, il peut être le premier repère pour ces jeunes, celui qui détecte un mal-être ou encourage, et au final représenter un accompagnement psychologique. Son rôle consiste à faciliter l'accès à la parole et à orienter vers le psychologue lorsque cela semble nécessaire. Cependant il ne peut ni ne doit se substituer à ce dernier : s'il est à l'écoute, il n'est pas thérapeute. Il doit ainsi apprendre, sur le terrain, à poser des limites à son intervention pour ne pas s'exposer à des transferts affectifs lourds ou à des situations qui dépassent son champ de compétences. Qui plus est, il n'a pas les compétences professionnelles ni la formation adéquate pour assumer ce rôle, ainsi ceci pour mettre en danger autant l'éducateur que le jeune.

Cette posture est résumée de manière très juste par Gabriel Rial qui affirme : « il est important de ne pas être là par combat ou par thérapie ». Cette phrase souligne la nécessité d'un positionnement clair. L'éducateur n'est pas là pour réparer, sauver ou guérir, ni lui ou les jeunes, il accompagne. Il se tient présent de manière constante sans chercher à provoquer un mieux immédiat. Dans ce contexte, la collaboration entre psychologue et éducateurs spécialisés est donc fondamentale. Tandis que le psychologue apporte un regard clinique, l'éducateur assure une présence quotidienne, repère les signes de souffrance et oriente dans le respect du rythme du jeune. Ensemble, ils contribuent à une prise en charge globale, qui ne force pas la parole mais qui veille à la rendre possible.

c. Tisser du lien dans la différence.

c.1. Médiation culturelle : traduire des normes et codes sociaux.

L'éducateur spécialisé dans l'accompagnement des MNA intervient dans un cadre d'interculturalité. En effet, ces jeunes arrivent avec leurs propres normes et repères sociaux, éducatifs et religieux qui peuvent parfois rendre l'établissement de la relation plus complexe. L'éducateur joue alors un rôle de médiateur culturel, non pas pour imposer un modèle, mais pour traduire, expliquer et contextualiser les normes et fonctionnements institutionnels notamment. Cela concerne par exemple la scolarité, les rapports hommes/femmes ou encore le rapport à l'autorité. Cette médiation demande tact, ouverture d'esprit et capacité à faire du lien sans jugement. Elle permet au jeune de mieux comprendre son environnement, mais aussi à la structure de mieux comprendre ses réactions, souvent influencées par son histoire personnelle et culturelle.

Lors de nos entretiens, nous avons quelques exemples, notamment Louise Martin qui nous a expliqué qu'elle a une fois dû faire face à une personne qui avait tendance à plus écouter et respecter les hommes que les femmes. Néanmoins, ce genre de situation est assez rare, et tous nos entretiens nous ont affirmé que ces différences culturelles faisaient le beau du métier. En effet, ils expliquaient qu'on en apprenait beaucoup, que sur le terrain on était amené à sortir de son prisme culturel, à réfléchir à nos évidences et codes.

c.2 Acquérir la confiance : du référent à l'accompagnateur.

Créer une relation de confiance avec un jeune, en particulier lorsqu'il se retrouve isolé de ses repères, demande du temps, de la constance et de la disponibilité ; l'éducateur n'est pas d'emblée perçu comme une figure de soutien, notamment du fait de sa posture et du nom de son métier. Il doit souvent déconstruire la méfiance liée à des expériences antérieures douloureuses. Ce lien de confiance se construit dans le quotidien, à travers des actes simples mais réguliers : être présent aux rendez-vous, tenir parole, écouter sans juger, poser un cadre clair et rassurant. Progressivement, l'éducateur passe du statut de référent administratif à celui d'accompagnateur de vie, capable de soutenir le jeune dans ses démarches, ses questionnements, mais aussi dans ses doutes et ses fragilités. Cette relation n'est ni de l'ordre de l'amitié, ni de la parentalité, elle est professionnelle, mais profondément humaine. Elle constitue un socle essentiel pour que l'accompagnement éducatif ait du sens.

IV. Prospectives et évolutions.

a. Les arrivées massives.

Au début de notre travail de recherche et de réflexion, nous partions du postulat que l'augmentation significative des arrivées de mineurs non accompagnés ces dernières années avait entraîné des changements structurels et organisationnels profonds dans le métier d'éducateur spécialisé. Pourtant, ce n'est pas le cas, en effet, ayant des quotas d'accueillis fixes, les associations reçoivent le même nombre de jeunes continuellement. Ainsi, l'afflux global n'a pas nécessairement de répercussions directes sur leur change de travail immédiat.

Les éducateurs spécialisés avec qui nous nous sommes entretenus nous ont précisé que les structures départementales devaient sûrement être bien plus impactées car en première ligne de la répartition des mineurs à leur arrivée sur le territoire. Ce décalage entre perception générale et réalité locale nous a permis de recentrer notre analyse non sur un bouleversement quantitatif du métier, mais sur les enjeux qualitatifs de l'accompagnement.

b. Évolution du droit des étrangers.

Depuis l'adoption de la loi asile et immigration en janvier 2024 (aussi appelée « Loi Darmanin »), les conditions d'accueil et de séjour des personnes étrangères en France ont connu un durcissement sans précédent. Portée par un climat politique tendu et des alliances controversées, cette réforme s'est inscrite dans une logique

prioritairement sécuritaire, marginalisant les considérations humanitaires et les engagements internationaux du pays.

Les professionnels du travail social, notamment ceux en lien avec les mineurs non accompagnés, évoluent désormais dans un cadre juridique fragilisé, où la complexité des démarches administratives s'accroît et les risques d'expulsion s'élargissent. Ce durcissement impacte directement leur mission éducative : il introduit une instabilité supplémentaire dans les parcours de jeunes déjà vulnérables, accentue le sentiment d'insécurité et complexifie la construction du lien de confiance.

Par ailleurs, l'affirmation récente de principes plus restrictifs en matière de régularisation, notamment par l'abandon progressif de dispositifs tels que la circulaire Valls¹⁵, témoigne d'une volonté politique assumée de limiter les possibilités d'ancrage des personnes étrangères sur le territoire. Dans ce contexte, les éducateurs spécialisés se trouvent confrontés à des injonctions contradictoires, devoir accompagner vers l'autonomie et l'insertion tout en travaillant avec des adolescents dont le droit au séjour est incertain, voire menacé. L'évolution du droit des étrangers redéfinit ainsi, en profondeur, les contours de leur métier et les enjeux de leur engagement.¹⁶

c. Éducateur spécialisé : de l'accompagnateur au simple coordinateur.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'esthétique du métier réside dans l'échange qui se fait avec les jeunes mais aussi avec les différents professionnels. Le contact et le partage humain sont des aspects centraux du métier d'éducateur spécialisé. Pourtant, cette essence semble aujourd'hui menacée. Le climat politique actuel, les restrictions budgétaires, ainsi que les récentes réformes du travail social et lois concernant l'immigration tendent à transformer en profondeur les contours de la profession. Comme le souligne Gabriel Rial, on assiste à une forme d'appauvrissement du rôle de l'éducateur spécialisé, réduit de plus en plus à un statut de coordinateur de projet, gestionnaire d'actions, au détriment de sa fonction d'accompagnement quotidien, de présence et de lien avec les personnes. Cette évolution interroge : quelle place reste-t-il pour la relation éducative dans un système qui valorise avant tout les logiques d'efficience, de rentabilité et de contrôle ?

Conclusion

En somme, à l'issue de cette enquête métier, notre ambition, fidèle à l'esprit de notre avant-propos, est d'inviter à une réflexion approfondie sur les enjeux migratoires. Il est essentiel de rappeler que nombre de

¹⁵ « [C'] est une circulaire [...] qui décrit les modalités de délivrance des titres de séjour en France. Elle liste les critères selon lesquels une personne sans papiers peut déposer une demande de régularisation (au titre de la vie privée et familiale, ou par le travail), et laisse la décision à la discrétion des préfets. Les conditions de la régularisation sont significativement durcies quand la circulaire Valls est abrogée par Bruno Retailleau en janvier 2025. » Circulaire Valls, Wikipédia.

¹⁶ Pour la rédaction de cette sous-partie, nous nous sommes appuyées sur les observations contenues dans l'article « Loi asile et immigration : 1 an après, où en est-on ? », Terre Solidaire, 27 janvier 2025.

personnes en situation irrégulière sur le territoire sont des victimes de conflits géopolitiques complexes. Dès lors, réduire la figure du migrant à celle d'un individu opportuniste venu profiter des ressources constitue non seulement une vision simpliste, mais aussi profondément déshumanisante. Céder à ces perceptions nourries par les débats politiques et les médias, c'est nier la légitimité du récit et du vécu de chaque migrant.

Tout au long de la rédaction de ce rapport, nous nous sommes retrouvées face à plusieurs sources d'étonnement. Nous avons notamment constaté que la question des arrivées massives que nous pensions structurantes aujourd'hui dans la tâche des éducateurs spécialisés n'était en réalité un problème qu'à l'échelle départementale et que la gestion des centres n'en était pas affectée du moins en termes de répartition et de quantité des tâches. Ce travail nous a permis la découverte de la prise en charge sociale en France. Du métier d'éducateur spécialisé dans l'accompagnement des MNA, on retiendra que l'éducateur spécialisé n'agit jamais seul : il s'inscrit dans un réseau de coopérations plurielles, avec des collègues, des partenaires externes et surtout avec les jeunes qu'il accompagne. La relation avec le jeune est d'ailleurs l'essence du métier, elle représente la tension majeure.

Nous avons été très touchées par le beau du métier, en effet l'aptitude de ces professionnels à construire une relation avec les jeunes et les accompagner de manière effective malgré les contraintes administratives, les différences culturelles et la complexité de situations spécifiques nous a vraiment impressionné. Nous avons également trouvé toutes les personnes avec qui nous avons effectué des entretiens très intéressants, elles ont chacune apporté une vision différente du métier du fait de leurs différences d'âge ce qui nous a permis de prendre un certain recul face à l'idée que nous pouvions nous faire du métier.

À l'issue de ce travail, si nous voulions apporter une critique à notre production, elle résiderait surtout sur la sémantique. En effet, il aurait été pertinent de questionner les termes aussi bien d'éducateur spécialisé que de mineur non accompagné. En effet l'éducateur n'éduque pas à proprement parler ce qui rend sa dénomination plutôt paradoxale. Quant à l'usage du terme mineur non accompagné, il est questionnable dans la mesure où il est très enfermant. En effet là où les professionnels et nous même décrivons une dimension très humaine cette dénomination est encore une fois très paradoxale en mettant toute suite une distance, en effaçant l'individu et son vécu pour l'intégrer dans la machine administrative.

Remerciements

Nous remercions les professionnels qui nous ont accordé de leur temps pour participer à cette enquête métier. Nous remercions également monsieur Salzmann pour ses enseignements PH13 qui nous ont permis de problématiser le métier et de l'analyser grâce à des notions notamment l'écart prescrit réel et de tensions. Nous remercions également Nicolas Ponchaut et le cabinet plein sens pour leurs interventions en cours qui nous ont permis de voir les tenants et aboutissants d'une enquête au sein d'une structure ce qui nous a particulièrement aidé dans la phase préliminaire de ce travail notamment pour la préparation des questions.

Iconographie

L'immigré exhibitionniste et Formalités, Caricature de Plantu

Migrants - Somewhere on the planet earth (2020) Peinture par Laurence Blanchard